

Commission de la santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS

2009-2010

**Demandes de renseignements particuliers
requis par l'Opposition officielle**



COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
24	Effectifs de la CSST
25	Sous-comités du conseil d'administration de la CSST – Comités ad hoc, mandats et composition
26	Nombre d'enquêtes réalisées par la CSST
27	Mesures correctrices imposées par la CSST
28	Amendes perçues par la CSST
29	Montant cotisations versées à la CSST par les employeurs, moyenne annuelle des cotisations par employeurs et prévisions pour 2009-2010
30	Montant total cotisations versées à la CSST aux travailleurs, moyenne annuelle des cotisations par travailleur et prévisions pour 2009-2010
31	Firmes de détectives, liste des agences, nature des interventions, technologies utilisées, résultats obtenus
32	Dossiers transmis en révision
33	Dossiers en révision par région et délai moyen d'attente entre la demande et la décision
34	Études ou analyses relatives à l'abolition du processus de révision administrative
35	Bilan à jour de l'application du programme de retrait préventif de la femme enceinte
36	Études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant la possibilité de modifier le taux de l'indemnité de remplacement du revenu
37	Études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant les mesures de prévention et de protection à l'égard des jeunes travailleurs
38	État des fonds de la CSST
39	Prévisions actuarielles du régime de santé et de sécurité
40	Liste des ententes entre la CSST et les autres organismes ou ministères
41	Liste des comité interministériels ou avec tout autre partenaire.
42	Valeur des dépenses non imputées à un employeur et évolution de la part de ces dépenses dans les dépenses totales de la CSST
43	Travaux concernant une modification de la méthode de financement du fonds général
44	Liste des médecins évaluateurs approuvée en vertu de l'art. 205 LATMP

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

24. EFFECTIFS DE LA CSST PAR GRANDES MISSIONS ET DÉPENSES AFFÉRENTES :
 a. Prévention, inspection
 b. Indemnisation et réadaptation (nombre de personnes inscrites en 2008-2009)
 c. Financement (nombre d'entreprises enregistrées en 2008-2009)

	EFFECTIFS UTILISÉS	FRAIS D'ADMINISTRATION (M\$) ¹	PROGRAMMES (M\$)
Indemnisation et réadaptation	2 074,1	167,5	2 186,1 ³
Prévention-inspection	581,2	49,0	108,7 ⁴
Financement	533,3	43,2	N/A
Administration ²	592,7	89,5	N/A
TOTAL	3 781,3 ⁵	349,2	N/A
Frais imputés		(17,5) ⁶	
TOTAL Frais d'administration CSST		331,7	

Source : Direction de la programmation budgétaire - Mars 2009

1. Les frais d'administration de la CSST, qui est fiduciaire du FSST, comprennent les dépenses liées à la rémunération des employés et celles de fonctionnement. Quant aux dépenses afférentes de frais d'administration de la fiducie (FSST), il faut ajouter l'amortissement (23,1 M\$), les radiations d'actifs incorporels (30,5 M\$), l'utilisation du patrimoine (-7,4 M\$) et la variation du passif actuariel (3,6 M\$), portant ainsi les frais d'administration de la fiducie à 381,5 M\$.
2. L'administration comprend les unités de soutien au régime et de soutien administratif qui se définissent comme suit :
 Unité de soutien au régime :
 Unités non directement associées aux grands mandats du régime de santé et de sécurité du travail mais nécessaires à son soutien. (Ex. : La Direction de l'actuariat et de l'expertise en financement pour le développement et l'application des produits d'assurance et de tarification, la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information pour la gestion des risques financiers et la production d'informations financières et statistiques pour l'interne et l'externe et la partie <<développement>> de la Direction générale des technologies de l'information pour développer les nouveaux systèmes nécessaires au bon fonctionnement du régime.).
 Unité de soutien administratif :
 Unités qui fournissent le soutien administratif aux unités de service à la clientèle ou de soutien au régime. (Ex. : La Direction générale des ressources humaines, pour ses activités de dotation et de paie, la Direction de la programmation budgétaire pour l'application du cycle budgétaire, la Direction des ressources matérielles pour ses activités d'achats centralisés, d'aménagement en région, etc. et la partie <<exploitation>> de la Direction générale des technologies de l'information pour soutenir les systèmes existants.).
3. Ce montant représente les prestations versées durant l'exercice terminé le 31 décembre 2008, ainsi que la variation du passif actuariel, pour les programmes de réparation et le programme *Pour une maternité sans danger*.
4. Ce montant représente le coût des programmes de prévention pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.
5. Il s'agit de l'effectif utilisé à la CSST au 31 décembre 2008.
6. Sommes perçues pour financer les frais engagés par la CSST pour l'application de diverses lois dont les prestations sont intégralement remboursées à la CSST, soit : Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, Loi visant à favoriser le civisme, Loi sur l'indemnisation des agents de l'État, et le chapitre X de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles visant les employeurs tenus personnellement au paiement des prestations.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

25. LISTE DES SOUS-COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CSST ET DES COMITÉS AD HOC AVEC LEURS MANDATS ET LEUR COMPOSITION

Comités	Membres patronaux	Membres syndicaux
Comité (n° 3.32) sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires	Françoise Bertrand François Cliche	Andrée Bouchard Michel Arsenault Robert Demers Claude Faucher Jean Lavallée
Comité technique (n° 3.33.1) sur l'annexe 1 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail	France Dupéré André Denis Richard Lapointe	Andrée Bouchard Jean Dussault Claude Faucher
Comité de révision (n° 3.33.2) du Règlement sur la santé et la sécurité du travail	France Dupéré Germain Gaudreault Paul Poirier	René Bellemarre Andrée Bouchard Jean Dussault Claude Faucher
Comité technique sur la réglementation en matière de sécurité dans les bâtiments (n° 3.33.2.1) du Comité permanent de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail *	Vacant François Cliche Vacant Gilles Métivier Sylvain Parisien	Andrée Bouchard Serge Langlois Jocelyne Lavoie Pierre Morin
Comité (n° 3.36) de vérification	Françoise Bertrand François Cliche <i>Simon Prévost</i> <i>(substitut)</i>	Andrée Bouchard Michel Arsenault <i>Michel Poirier</i> <i>(substitut)</i>
Comité (n° 3.39) sur le budget	Françoise Bertrand France Dupéré Vacant Simon Prévost	Andrée Bouchard Michel Arsenault Claude Faucher Jean Lavallée
Comité (n° 3.46) sur le programme des services de santé au travail	France Dupéré Sylvain Parisien	Andrée Bouchard Claude Faucher Michel Poirier
Comité (n° 3.47) sur la capitalisation	Claude Plamondon Simon Prévost	Andrée Bouchard Michel Arsenault Claude Faucher

* Une nouvelle désignation des membres sera nécessaire pour la tenue d'une rencontre

25. LISTE DES SOUS-COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CSST ET DES COMITÉS AD HOC AVEC LEURS MANDATS ET LEUR COMPOSITION

Comité (n° 3.57) de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines	France Dupéré Guy Boulanger Norman Parker Christian Pichette Bertrand Potvin Paul Potvin	René Bellemare Claude Bénéard Rodrigue Chartier Yvan Chevarie André Racicot Daniel Roy
Comité (n° 3.57.1) sur le suivi du plan d'action de la CSST dans les mines souterraines	France Dupéré Mark Joncas Glenn Morton Bertrand Potvin Dan Tolgyesi	Claude Bénéard Rodrigue Chartier Gaétan Lyrette Michel Macdonald André Racicot Daniel Roy
Comité (n° 3.63) de placement	Vacant Simon Prévost	Andrée Bouchard Michel Poirier
Comité (n° 3.68) afin de revoir certaines modalités d'application du programme <i>Pour une maternité sans danger</i> *	Vacant Vacant Sylvain Parisien Vacant	Andrée Bouchard Pierre Dupuis Claude Faucher
Comité technique (n° 3.69) sur le béryllium *	Vacant Pierre Huot Richard Lapointe Carl Simard	Andrée Bouchard René Bellemarre Mario Cournoyer Jocelyn Lavoie André Tremblay
Comité du conseil sur le suivi des technologies de l'information	Bernard Brassard Simon Prévost	Andrée Bouchard Michel Poirier

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

26. NOMBRE D'ENQUÊTES RÉALISÉES PAR LA CSST AU COURS DE CHACUNE DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES (VENTILATION) ET MOTIFS DES ENQUÊTES

NOMBRE D'ENQUÊTES EN PRÉVENTION-INSPECTION EN 2007 - 2008
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

SECTEURS	2007	2008
Bâtiment et travaux publics	13	18
Industrie chimique	0	0
Forêt et scieries	2	1
Mines, carrières et puits de pétrole	2	3
Fabrication de produits en métal	2	1
Industrie du bois (sans scierie)	0	1
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	3	1
Fabrication d'équipement de transport	0	0
Première transformation des métaux	0	0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	1	1
Administration publique	5	4
Industrie des aliments et boissons	3	0
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	0	0
Industrie du papier et activités diverses	2	1
Transport et entreposage	5	6
Commerce	1	4
Industrie du cuir	0	0
Fabrication de machines (sauf électriques)	0	0
Industrie du tabac	0	0
Industrie textile	1	0
Autres services commerciaux et personnels	5	6
Communications, transport d'énergie et autres services publics	1	1
Imprimerie, édition et activités annexes	0	0
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	1	0
Fabrication de produits électriques	1	0
Agriculture	0	3
Bonneterie et habillement	0	0
Enseignement et services annexes	1	0
Finances, assurances et affaires immobilières	0	2
Services médicaux et sociaux	0	0
Chasse et pêche	0	0
Industries manufacturières diverses	0	0
Dossiers non codés	2	0
Total	51	53

Source : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

27. NOMBRE ET NATURE DES MESURES CORRECTRICES IMPOSÉS PAR LA CSST AU COURS DE CHACUNE DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

NOMBRE DE DÉCISIONS PRISES EN 2007- 2008 SELON LE TYPE DE MESURE

TYPES DE DÉCISION	2007	2008
Dérogations constatées	43 843	49 070
Arrêts de machines, fermetures des lieux, scellés apposés	5 378	5 819
Constats d'infraction signifiés	4 507	6 157

Source : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

28. VALEUR DES AMENDES PERÇUES PAR LA CSST AU COURS DE CHACUNE DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

REVENUS D'AMENDES EN PRÉVENTION-INSPECTION EN 2007-2008

	2007	2008
REVENUS D'AMENDES	4 274 500 \$	5 802 575 \$

Source : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

29. MONTANT TOTAL DES COTISATIONS VERSÉES À LA CSST EN 2008-2009 PAR LES EMPLOYEURS, MOYENNE ANNUELLE DES COTISATIONS PAR EMPLOYEUR ET PRÉVISIONS POUR 2009-2010

ANNÉE 2008

Cotisations¹ (\$) : 2 298 800 135

Dossiers d'employeurs : 187 999

Cotisation moyenne par employeur (\$) : 12 228

1. Cotisations comptabilisées au 31 décembre 2008 en regard de l'année de tarification 2008 seulement. Ces cotisations ne comprennent pas les montants inscrits comme revenus en 2008 à titre d'arrérages et d'ajustements afférents à des années antérieures à 2008.

En tenant compte de ces arrérages et ajustements relatifs aux années antérieures, selon les états financiers du Fonds de la santé et de la sécurité du travail, les cotisations des employeurs totalisent 2 277,0 millions de dollars en 2008.

ANNÉE 2009 (PRÉVISION)

Cotisations¹ (\$) : 2 318 544 000

Dossiers d'employeurs² : n.d.

Cotisation moyenne par employeur (\$) : n.d.

1. Prévision basée sur la tarification 2009.

2. Le nombre de dossiers d'employeurs sera connu en fin d'année seulement.

Source : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

30. MONTANT TOTAL DES COTISATIONS VERSÉES PAR LA CSST EN 2008-2009 AUX TRAVAILLEURS. MOYENNE ANNUELLE DES COTISATIONS PAR TRAVAILLEUR ET PRÉVISION POUR 2009-2010

PRESTATIONS VERSÉES PAR LE FONDS DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

ANNÉE 2008

PROGRAMMES DE RÉPARATION :

Prestations versées (\$):	1 755 041 419
Nombre de réclamations ¹ :	407 351
Prestation moyenne par réclamation (\$):	4 308

PROGRAMME POUR UNE MATERNITÉ SANS DANGER :

Prestations versées (\$):	207 539 967
Nombre de réclamations ¹ :	80 949
Prestation moyenne par réclamation (\$):	2 564

¹ Réclamations avec au moins un paiement pendant l'année visée.

ANNÉE 2009 (PRÉVISION)

Pour ce qui concerne les prestations versées, la prévision sera connue en mai 2009 dans le cadre de la production du Rapport financier prévisionnel 2009.

Le nombre de réclamations ne sera connu qu'en fin d'année seulement.

La très forte augmentation du nombre de réclamations pour lesquelles des prestations ont été versées est directement liée à l'important accroissement du nombre de dossiers pour lesquels des frais d'assistance médicale (essentiellement dans la catégorie des Services de professionnels de la santé) ont été versés en 2008.

Pour les lésions professionnelles : 240 464 dossiers avec frais d'assistance médicale en 2007, 362 855 en 2008; pour le programme *Pour une maternité sans danger* : 26 998 dossiers avec frais d'assistance médicale en 2007, 56 605 en 2008.

Ceci s'explique par le fait qu'en 2008, il y a eu paiement rétroactif d'ajustements, suite à l'augmentation des tarifs pour les actes médico-administratifs.

Une augmentation est aussi notée dans le nombre de dossiers pour le versement d'IRR. Suite à l'entente sur l'équité salariale, plus de 58 000 demandes d'ajustement ont été traitées, fin 2007 et première moitié de l'année 2008, pour des événements (lésion professionnelle ou retrait préventif) survenus après le 21 novembre 2001.

Source : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

31. MONTANTS DÉPENSÉS POUR L'EMBAUCHE DE FIRMES DE DÉTECTIVES, LISTE DES AGENCES, NATURE DES INTERVENTIONS, TECHNOLOGIES UTILISÉES, RÉSULTATS OBTENUS

MONTANTS DÉPENSÉS POUR L'EMBAUCHE DE FIRMES DE DÉTECTIVES, LISTE DES AGENCES, NATURE DES INTERVENTIONS, TECHNOLOGIES UTILISÉES, RÉSULTATS OBTENUS

Montants dépensés pour l'embauche de firmes de détectives : 889 116 \$ en 2008

Liste des agences :

Agence d'investigation A.M.G. (9136-7573 Québec inc.)
Avant garde sécurité inc.
BCS investigation (9113-1615 Québec inc.)
Consultants Lupien Rouleau inc. (Filature Expert investigation)
Enquêtes spécialisées de l'Estrie inc.
Filature Quali-T (Gestin Pergebec inc.)
Garda du Canada (Le Groupe de sécurité Garda inc.)
Investigations DL (9142-8268 Québec inc.)
Investigation Lumen (9138-6664 Québec inc.)
Investigation Nadeau, Lafrance inc.
Sécurité Kolossal inc.
Sécuritech investigation (Jean-Louis Temblay)
Services d'investigation Méridian (9166-1264 Québec inc.)
S.I.R.C.O. (2969-9899 Québec inc.)

Nature des interventions et technologies utilisées : filature et vidéo

Résultats obtenus :

- Au cours de l'année 2008, la CSST a fait des enquêtes auprès de 215 travailleurs accidentés.
- Dans 40 % des enquêtes, les conclusions de l'enquête confirment les doutes.
- On estime que la CSST a économisé en 2008 une somme de 6 447 828 \$ en indemnités de remplacement de revenu, en frais d'assistance médicale et de réadaptation.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

32. NOMBRE DE DOSSIERS TRANSMIS EN RÉVISION :

- a. par les travailleurs;
- b. par les entreprises;
- c. par la CSST;
- d. le résultat des demandes de révision selon la clientèle

NOMBRE DE DOSSIERS TRANSMIS EN RÉVISION ET RESULTAT DES DEMANDES DE RÉVISION
SELON LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2008

	2008
Nombre de demandes inscrites ¹ (Nombre de dossiers transmis en révision)	47 438
Nombre de demandes des travailleurs	22 217
Nombre de demandes des employeurs	25 101
Nombre de demandes autres ²	120
Nombre de demandes terminées (Résultat des demandes de révision selon la clientèle)	46 453
Demandes des travailleurs	20 871
décisions de 1 ^{ère} instance : maintenues	16 582
modifiées	1 606
désistements	741
autres décisions ³	1 942
Demandes des employeurs	25 467
décisions de 1 ^{ère} instance : maintenues	19 714
modifiées	1 735
désistements	1 857
autres décisions ³	2 161
Autres ²	115

¹ La CSST n'est à l'origine d'aucune demande de révision.

² Demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur (par exemple, la succession d'un travailleur décédé).

³ Comprend principalement des décisions à l'effet que les motifs invoqués par le demandeur ne permettent pas de le relever de son défaut d'avoir formulé sa demande de révision à l'intérieur du délai légal. La demande est donc jugée irrecevable.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

33. LE NOMBRE DE DOSSIERS EN RÉVISION PAR RÉGION ET DÉLAI MOYEN D'ATTENTE ENTRE LA DEMANDE ET LA DÉCISION

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN RÉGION AU 31 DÉCEMBRE 2008

Directions régionales	2008 Nombre de dossiers traités
Abitibi-Témiscamingue	974
Bas St-Laurent	1 405
Capitale-Nationale	4 516
Chaudière-Appalaches	2 798
Côte-Nord	748
Estrie	1 645
Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	817
Île de Montréal	9 036
Lanaudière	3 637
Laurentides	3 329
Laval	2 563
Longueuil	2 925
Mauricie/Centre-du-Québec	3 411
Outaouais	1 195
Saguenay-Lac- St-Jean	1 638
St-Jean-sur-Richelieu	1 562
Valleyfield	1 684
Yamaska	2 173
Opérations centralisées LAT	397
Total	46 453

Délai moyen de traitement de dossiers

À noter qu'à la suite de la mise en place des nouveaux services à la direction de la Révision administrative (DRA) et à la spécialisation du traitement des dossiers, cette dernière ne peut fournir les données spécifiques pour chacune des régions.

Le délai moyen de traitement à la DRA, excluant le délai de transmission du dossier, était de 70,5 jours en 2008. À la fin du premier trimestre 2009, ce délai est de 66,6 jours.

En 2009, le délai de transmission ainsi que celui associé au traitement des demandes de révision seront réduits par l'application d'un plan d'action.

Cause des délais

En ce qui concerne l'administration de la transmission à la DRA d'une demande de révision, celle-ci requiert en moyenne 21 jours. À la fin du premier trimestre de 2009, ce délai est maintenant de 17,5 jours. Ce délai est engendré par les contraintes dues aux processus administratifs liés au mode de transmission du courrier, de la manipulation des dossiers et ce, dans le respect de la confidentialité du contenu des dossiers. En fait, les dossiers sont numérisés et acheminés de façon sécuritaire à un service spécialisé qui est chargé d'imprimer et de faire suivre aux parties une copie du dossier et du litige. Une copie du dossier est acheminée à la DRA.

Par ailleurs, le délai de traitement à la DRA est engendré par les activités suivantes : l'ouverture du dossier, son assignation, l'analyse, la cueillette de renseignements auprès des parties aux litiges et enfin la transmission de la décision aux parties.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

34. COPIE DES ÉTUDES OU ANALYSES RELATIVES À L'ABOLITION DU PROCESSUS DE RÉVISION ADMINISTRATIVE

La CSST n'a pas réalisé d'études, d'analyses ou d'autres recherches relativement à ce sujet.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

35. BILAN À JOUR DE L'APPLICATION DU PROGRAMME DE RETRAIT PRÉVENTIF DE LA FEMME ENCEINTE, LE NOMBRE DE DOSSIERS ACTIFS, DE CAS CONTESTÉS ET LE COÛT DU PROGRAMME DE 1996-1997 À CE JOUR

PROGRAMME POUR UNE MATERNITÉ SANS DANGER

**NOMBRE DE DEMANDES SELON LA DÉCISION D'ADMISSIBILITÉ¹,
ET NOMBRE DE DEMANDES INSCRITES EN RÉVISION ADMINISTRATIVE
POUR LES ANNÉES 1997 À 2008**

Nombre de demandes	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Demandes acceptées	18 206	19 832	21 305	22 130	23 624	23 800	25 205	26 419	28 039	30 117	31 017	32 174
Demandes refusées	1 062	1 214	1 294	1 295	1 314	1 317	1 341	1 421	1 518	1 559	1 472	1 455
Demandes à l'étude	58	54	63	69	65	58	97	58	92	93	144	85
Total	19 326	21 200	22 662	23 494	25 003	25 175	26 643	27 898	29 649	31 769	32 633	33 714
Demandes inscrites en révision administrative	s.o.*	s.o.*	187	205	272	237	255	365	408	413	435	665

* Pour les années 1997 et 1998, il n'y a pas de données disponibles puisque la Direction de la révision administrative a été créée en 1998 lors de l'entrée en vigueur de la *Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives*.

DÉBOURS POUR LES ANNÉES 1997 À 2008

Débours	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Débours du programme pour l'année (en millions de dollars) ²	85,4 M\$	92,2 M\$	103,0 M\$	108,6 M\$	128,0 M\$	138,8 M\$	158,1 M\$	168,1 M\$	186,1 M\$	187,9 M\$	191,7 M\$	207,5 M\$

Source : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

¹ Données en date du 1^{er} mars de l'année suivante.

² Selon les états financiers de chacune des années.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

36. COPIE DES ÉTUDES, ANALYSES, RECHERCHES, SCÉNARIOS OU PROJECTIONS CONCERNANT LA POSSIBILITÉ DE MODIFIER LE TAUX DE L'INDEMNITÉ DE REMPLACEMENT DU REVENU

**La CSST n'a pas réalisé d'études, d'analyses
ou d'autres recherches relativement à ce sujet.**

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

37. COPIE DES ÉTUDES, ANALYSES, RECHERCHES, SCÉNARIOS OU PROJECTIONS CONCERNANT LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION À L'ÉGARD DES JEUNES TRAVAILLEURS

Les statistiques nous confirment que les jeunes travailleurs de 24 ans ou moins sont plus souvent victimes d'accidents du travail que les travailleurs plus âgés et c'est surtout dans les six premiers mois de travail qu'ils se blessent (selon une étude de la Colombie-Britannique). Chaque jour, en moyenne, plus de 50 jeunes Québécois se blessent au travail. Chaque semaine, deux jeunes subissent une amputation au travail et, chaque mois, depuis 1999, un jeune perd la vie à la suite d'un accident du travail. Considérant les heures travaillées au cours des années 2004 à 2007, les jeunes subissent 1,3 fois plus de lésions que leurs aînés.

Les actions de la CSST dans ce contexte

Pour corriger cette situation, le comité de direction de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a adopté, en 2001, un Plan d'action jeunesse. Depuis, la santé et la sécurité du travail (SST) chez les jeunes fait partie du Plan stratégique de la CSST, en vue de développer une culture de prévention.

La CSST est soutenue par l'IRSST, qui a mis sur pied une stratégie de développement de la recherche sur la problématique des jeunes et de la SST.

En juin 2005, la CSST et l'IRSST ont participé conjointement à la consultation publique sur la stratégie d'action jeunesse 2006-2009 organisée par le gouvernement.

La CSST et l'IRSST participent également au comité mis en place par le Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de la stratégie d'action jeunesse du gouvernement, en vue d'élaborer un plan d'action pour améliorer la formation scolaire en SST.

La CSST intervient selon une stratégie en trois axes :

L'ÉDUCATION : Promotion d'une approche concertée en s'associant aux autres organismes gouvernementaux et paragouvernementaux dans le but de favoriser l'adoption d'attitudes et de comportements sains et sécuritaires dès le jeune âge, notamment avec le Défi prévention jeunesse.

LA FORMATION : En concertation avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soutien à l'intégration de compétences en prévention des risques professionnels liés à l'exercice d'un métier ou d'une profession et promotion de l'offre de service aux établissements de formation professionnelle et technique en ciblant les gestionnaires de ces établissements et en la faisant connaître notamment auprès de la Fédération des commissions scolaires du Québec. En collaboration avec les établissements, sensibiliser le milieu à l'importance d'intégrer les compétences en SST dans la formation universitaire.

L'INTÉGRATION AU TRAVAIL : En plus des ententes de collaboration avec différents milieux, la CSST fait la promotion de l'application de mesures visant à protéger la santé et la sécurité des jeunes travailleurs par une sensibilisation accrue et de leurs employeurs à l'importance de la prévention et de la formation en SST. Au printemps 2009 : lancement d'une campagne provinciale grand public visant l'importance de l'accueil et de l'intégration des jeunes et des nouveaux travailleurs.

Enfin, des outils visant à faciliter l'intégration et la formation des jeunes travailleurs en intensifiant la diffusion auprès des employeurs du dépliant *Pour partir du bon pied!*, de la vidéo et du site Internet www.jeunesautravail.com sont utilisés pour rendre plus accessible l'information en SST et ainsi, favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

38. ÉTAT DES FONDS DE LA CSST

FONDS CONFIÉS À LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC (CDPQ)
(en milliards de dollars)

	31 DÉCEMBRE 2008
VALEUR DES PLACEMENTS AUX ÉTATS FINANCIERS :	
- Dépôts à participation à la juste valeur marchande :	7,8

Source : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

39. PRÉVISIONS ACTUARIELLES DU RÉGIME DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Les engagements du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (le Fonds) à l'égard des victimes de lésions professionnelles et du programme *Pour une maternité sans danger* sont de 11,2 milliards de dollars au 31 décembre 2008. Ils sont inscrits comme passif actuariel au bilan du Fonds à cette date.

Source : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

40. LISTE ET COPIES DES ENTENTES ENTRE LA CSST ET LES AUTRES ORGANISMES OU MINISTÈRES

TITRE	RÉFÉRENCE LÉGALE	DATE DE SIGNATURE
Entente Relative à l'échange d'avis d'ouverture de chantiers <i>Lettre d'Entente CSST – CCQ</i> Concernant le registre informatisé des chantiers de la CCQ <i>Lettre d'Entente CSST – CCQ</i> Relative à l'appariement des renseignements échangés	<i>Loi sur l'accès</i> Art. 123 4°	1997-02-13 1997-02-13 1997-03-13
<i>Entente CSST – CCQ</i> Relative à la désignation de la CCQ aux fins de reconnaître des équivalences quant à des cours et quant à la formation acquise en SST par certains travailleurs ontariens de la construction (1997) désirant œuvrer au Québec	LSST, Art. 170	1997-04-03
<i>Entente CSST – CCQ</i> Relative à la désignation de la CCQ aux fins de reconnaître des équivalences quant à des cours et de la formation acquise dans le domaine de SST par certains travailleurs de la construction de Terre-Neuve et du Labrador (1999)	LSST, Art. 170	1999-06-16
<i>Entente CSST – CCQ</i> Relative à la gestion du processus de certification des bouteaux	LSST, Art. 170	1993-10-05 Modifiée le : 2007-11-21
<i>Protocole de collaboration CSST - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale</i> Conformément à la Lettre d'entente de partenariat relative à l'harmonisation des produits et services de réinsertion professionnelle		2001-03-26
<i>Entente CSST – SQDM</i> Relative à l'acceptation de certains stagiaires à titre de travailleurs pour les programmes ALFEPAC, PAI et Programme Jeunes Volontaires	LATMP, Art. 16	1995-04-05
<i>Entente CSST – MFQ</i> Relative à des mécanismes de concertation et de collaboration en matière de santé et sécurité du travail Lettre de mise sur pied du groupe de travail CSST – Comité paritaire – secteur forestier Relative à la mise sur pied d'un groupe de travail pour la production de guide de prévention dans le secteur forestier	LSST Art. 166 LSST Art. 170	1993-04-02 1993-09-20

40. LISTE ET COPIES DES ENTENTES ENTRE LA CSST ET LES AUTRES ORGANISMES OU MINISTÈRES

<p><i>Protocole d'entente CSST – IRSST</i> Relatif à la fourniture par la Direction des laboratoires de l'Institut de services à certains intervenants reconnus en vertu de la LSST</p>		1990-11-02
<p><i>Lettre d'Entente CSST – IRSST</i> Relative à la participation des deux organismes à la base de données ISST (information en santé et sécurité du travail)</p>		1990-10-09
<p><i>Entente CSST – RRQ</i> Relative à un échange d'informations</p>	Loi sur l'accès Art. 68, 68.1	1999-01-08
<p><i>Protocole de collaboration CSST/Curateur public du Québec</i> Relative aux communications entre les deux organismes</p>		2000-12-20
<p><i>Entente administrative (Imputation) CSST – RRQ</i> Relative à un échange de renseignements</p>	Loi sur l'accès Art. 67, 69	1994-11-10
<p>Entente administrative CSST – Ministère de l'Environnement et de la faune Relative à l'échange de certains renseignements</p>	Loi sur l'accès	1998
<p>Entente CSST – Ministère de la Sécurité publique Relative à la fourniture de services professionnels par le laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale</p>	LSST Art. 170	1999-04-08
<p>Entente CSST – Sa Majesté la Reine du Chef du Canada Relative à reconnaître les agents de l'État à bénéficier des avantages, des droits, des conditions et obligations prévus par la Loi du Québec par l'intermédiaire de la Commission</p>	LATMP Art. 17	1989-11-16
<p>Entente CSST – Ministre délégué aux affaires intergouvernementales canadiennes – Ministre des Consommateurs et des Sociétés sur le Simdut Fixe les responsabilités respectives Canada-Québec relatives au Simdut, les modalités et les coûts de fonctionnement</p>	LSST Art. 62	1991-08-21
<p>Entente CSST – La Commission des lésions professionnelles Relative à l'Accès sans frais, par lien électronique, à des renseignements de la CSST sur les dossiers contestés dont la CLP est saisie</p>	Loi sur l'accès LSST Art. 170	1999-04-19
<p><i>Entente CSST – Ministre de l'Emploi</i> Relative à déterminer les responsabilités des deux organismes en vertu du chapitre VI de la LATMP, les conditions et les modalités de remboursements, du BEM et du Comité spécial des présidents des comités des maladies professionnelles pulmonaires</p>	LSST Art. 170 LATMP Art. 216	1994-05-04
<p><i>Entente CSST – Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du Revenu et de la Formation professionnelle</i> Relative aux fins de considérer toute personne qui exécute un stage d'évaluation en entreprise dans le cadre du programme «Reconnaissance des compétences professionnelles» comme un travailleur à l'emploi du Ministre</p>	LSST Art. 170	1993

40. LISTE ET COPIES DES ENTENTES ENTRE LA CSST ET LES AUTRES ORGANISMES OU MINISTÈRES

<i>Entente CSST – Ministre de la Main-d’œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle</i> Définit les modalités par lesquelles la Commission remet au Ministre le montant déduit des indemnités payables à un bénéficiaire en vertu de la LATMP ou le montant déduit des rentes hebdomadaires ou mensuelles versées à une victime en vertu de la LAT	LATMP, Art. 144	1992-10-30
<i>Modification à l’Entente CSST – Ministre de la Sécurité du revenu du 30 décembre 1992</i> Adapter la nouvelle terminologie à la suite de modifications législatives	LATMP, Art. 144	1995-12-04
<i>Entente CSST – Le Ministre de la Main-d’œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle</i> Relative à l’échange de renseignements en vertu de l’article 68.1 de la <i>Loi sur l’accès</i>	<i>Loi sur l’accès</i> Art. 68.1	1992-09-03
<i>Entente CSST – SAAQ</i> Relative à l’application de certaines dispositions législatives dans les cas où un organisme verse déjà une indemnité de remplacement de revenu	LATMP, Art. 449	1992-03-04
<i>Lettre d’Entente CSST – SAAQ</i> Relative aux modalités d’implantation de l’Entente CSST – SAAQ	LATMP, Art. 449	1992-03-04
<i>Modification à l’Entente CSST – SAAQ</i> Adapter la nouvelle terminologie à la suite de modifications législatives	LATMP, Art. 449	1995-04-11
<i>Entente CSST - SAAQ</i>	LATMP, Art. 16	1995-12-10
<i>Entente CSST – SAAQ</i> Relative à l’échange de renseignements en vertu des articles 68 et 68.1 de la <i>Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>	<i>Loi sur l’accès</i> Art. 68, 68.1	1995-12-20 Modifiée le : 2006-01-12
<i>Entente CSST/Office Québec – Amérique pour la jeunesse</i> Relative à l’application de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> à certaines stagiaires de l’Office	LATMP, Art. 16	2001-05-18
<i>Entente CSST/ Office franco-québécois pour la jeunesse</i>	LATMP, Art. 16	1997-06-25
<i>CSST - Ministère du Développement des ressources humaines et la Commission de l’assurance emploi du Canada - DRHC</i>	LATMP, Art. 16	2002-07-22
<i>Entente-type CSST – MSSS</i> Relative aux soins et aux traitements fournis par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre de la LATMP	LATMP Art. 195 et 198.1	1996-05-16 Modifiée le : 2008-05-07

40. LISTE ET COPIES DES ENTENTES ENTRE LA CSST ET LES AUTRES ORGANISMES OU MINISTÈRES

<p><i>Entente CSST – MSSS</i> Relative à l'indemnisation des travailleurs œuvrant dans le programme gouvernemental «Chèque emploi-service»</p>	<p>LATMP, Art. 16</p>	<p>2000 2005-12-02</p>
<p><i>Entente CSST - MSSS</i> Relative aux programmes de santé au travail dispensés en vertu de la LSST</p>	<p>LSST, Art. 170</p>	<p>1990-06-18</p>
<p><i>Contrat-type CSST – Centres hospitaliers</i> Relatif aux programmes de santé au travail dispensés en vertu de la LSST</p>	<p>LSST, Art. 107 2° Décret 948-91</p>	<p>1991-07-03</p>
<p><i>Lettre d'Entente CSST – MSSS</i> Relative à l'application de l'approbation par la Commission du plan d'organisation des centres hospitaliers où existe un département de santé communautaire</p>	<p>Contrat type Art. 6.01</p>	
<p><i>Accord CSST – RAMQ</i> Relative à l'administration par la RAMQ, pour le compte de la CSST, du programme de traitement et de paiement de demandes de paiement</p>	<p>Décret 3246-81</p>	<p>1981-08-05</p>
<p><i>Modalités administratives CSST – RAMQ</i> Relatives aux programmes de santé au travail afférents aux professionnels de la santé visés par le chapitre VIII de la LSST</p>	<p>LSST Art. 247</p>	<p>1984-04-05</p>
<p><i>Entente CSST – RAMQ</i> Relative à l'échange de certains renseignements</p>	<p>Décret 751-87 LATMP, Art. 42 <i>Loi sur l'accès</i> Art. 68 à 70</p>	<p>1986-11-19</p>
<p><i>Protocole d'entente CSST – MSSS</i> Concernant la communication de renseignements contenus dans la banque de données ministérielles en matière de santé au travail (SMEST)</p>	<p>LSST, Art. 127 8° et 167 9°</p>	<p>1994-08-03</p>
<p><i>Entente CSST-MEQ</i> Relative à la création d'un comité permanent pour favoriser l'intégration de la santé et de la sécurité du travail dans la formation</p>	<p>LSST, Art. 167 13° et 167 14°</p>	<p>1986-01-29</p>
<p><i>Entente administrative CSST-Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport</i> Relative à l'amélioration de l'intégration de la santé et de la sécurité du travail dans la formation professionnelle et technique</p>	<p>LSST, Art. 167 13°</p>	<p>2005-03-22</p>
<p><i>Entente - Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine – échange renseignements</i></p>	<p>LSST, Art. 170, 174</p>	<p>2005-03-22</p>
<p><i>Entente – Institut national de santé publique du Québec</i> – Relative au financement des activités de dépistage des maladies professionnelles prévue dans le cadre des programmes de santé au travail</p>	<p>LSST, Art. 107, 109 110</p>	<p>2005-07-22</p>

40. LISTE ET COPIES DES ENTENTES ENTRE LA CSST ET LES AUTRES ORGANISMES OU MINISTÈRES

<i>Entente CSST – MESS</i> Relative à la mise en œuvre de la <i>Loi sur l'assurance parentale</i>	Loi sur l'accès Art. 67 LSST, 174.1	2005-12-20
<i>Entente CSST – MESS</i> Concernant l'obtention de renseignements en vue de prolonger la période de référence de clients du régime québécois d'assurance parentale	Loi sur l'accès Art. 67 LSST, 174.1	2007-04-24 Modifiée le : 2008-11-21
<i>Entente CSST – Ordre des ingénieurs du Québec</i> Relative à l'échange de renseignements sur les chantiers de construction	LSST, Art. 167 7°, 173	2006-03-27
<i>Entente Ministère de la culture et des communications</i>	A.16 LATMP	2005-12-09
<i>Entente CSST – MESS –</i> Certification boutefeu		2006-22-16
<i>Entente CSST - Ministre emploi et de la solidarité sociale</i> Relative à l'élaboration et à la gestion de programmes de formation et de qualification prof. De la main-d'œuvre dans des métiers ou fonctions – risque pour la santé et la sécurité	LSST, Art. 167 13	2006-11-16
<i>Entente Québec/Wallonie-Bruxelle jeunesse</i>	A.16 LATMP	18 -12-07
<i>Entente CSST – MSSS</i> <i>Entente type de gestion et d'imputabilité dans le cadre du programme des services de santé au travail</i>	LSST	Approbation annuelle

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE. MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité permanent CSST-MSSS	Assurer la concertation entre la CSST et le MSSS et sur les dispositions de l'entente MSSS-CSST et sur tout sujet d'intérêt commun relatif à la mise en application des programmes de santé au travail.	CSST, MSSS, IRSST	N/A	Échanges réguliers.
CSST-MSSS-INSPQ pour le programme Pour une maternité sans danger (PMSD)	Gérer les différentes problématiques soulevées par l'application du PMSD en partageant l'information et en confiant les mandats nécessaires à la résolution des problématiques identifiées aux organismes concernés.	CSST, INSPQ, MSSS	N/A	Rencontres régulières afin d'harmoniser les pratiques entre les régions.
Comité interministériel sur le transport bénévole	- Analyser les pratiques actuelles en matière de transport bénévole; et - Proposer au Conseil des ministres des mesures destinées à mieux encadrer le fonctionnement des services de transport bénévole.	MTQ, MESS, MSSS, SAAQ, CSST	N/A	Travaux présentement en cours. Un rapport sera remis au ministre des transports en octobre 2009. Par la suite, le rapport sera présenté au Conseil des ministres.
Comité interministériel permanent sur la protection des travailleurs étrangers temporaires	Assurer la protection des travailleurs temporaires peu spécialisés recrutés à l'étranger par la mise en place de mécanismes d'information et de soutien afin d'assurer leur protection contre les abus et l'exploitation	CSST, CNT, CDPJ, MICC, MRI MAPAQ, MESS, MT	N/A	

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE. MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité de coordination CSST-MRQ	Améliorer l'efficacité de la perception des pensions alimentaires.	CSST MRQ	N/A	Travaux en cours visant la mise à jour les modes de communications et d'échanges de renseignements entre le MRQ et la CSST.
Comité d'harmonisation CSST-SAAQ	Mécanisme d'échange formel permettant de mieux saisir les opportunités qui nous seraient offertes pour harmoniser nos produits, nos services, nos façons de faire de façon à assurer l'équité de traitement de la clientèle accidentée et à administrer de façon plus efficace et efficiente.	CSST SAAQ	N/A	Rencontres permettant d'échanger sur des problématiques conjointes ou des dossiers d'intérêt commun.
Comité interministériel sur la mise en œuvre des dispositions sur le harcèlement psychologique au travail	Déterminer les façons de faire afin d'assurer une coordination et un arrimage des processus de traitement entre les divers organismes, en particulier avec la Commission des normes du travail (CNT)	CNT CSST	N/A	Échanges ayant permis de clarifier l'arrimage des pratiques administratives entre la CSST et la CNT. Comité de liaison formel ayant pris fin en juin 2005, un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle disposition. Un mécanisme de liaison souple entre nos deux organismes est toutefois toujours actif.
Comité de travail CSST-MESS (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale) sur la mise en œuvre du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	Convenir des orientations à suivre pour l'implantation du RQAP et des modifications informatiques, administratives et légales à apporter en vue : - d'harmoniser la gestion de ce nouveau programme avec le programme PMSD,	CSST MESS	N/A	Échanges ayant permis de préparer la mise en œuvre du RQAP, et de convenir des ajustements requis pour harmoniser la gestion. Comité de liaison formel ayant pris fin en 2008; un mécanisme de liaison souple entre nos deux organismes est toutefois toujours actif.

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE. MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
	- de considérer cette nouvelle déduction pour le calcul du revenu net permettant d'établir l'indemnité de remplacement du revenu.			
Table de concertation des arts de la scène	<p>Identifier, élaborer et mettre en œuvre les moyens pour soutenir les employeurs et les travailleurs dans l'élimination des risques pour la santé et la sécurité dans le domaine des arts de la scène.</p> <p>Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Examiner les problématiques propres aux secteurs d'activité ⇒ Soutenir la réalisation d'études sur les risques en matière de santé et sécurité au travail ⇒ Déterminer les mesures de prévention adéquates ⇒ Élaborer divers outils de prévention (fiches, guides, dépliants, etc.) ⇒ Définir des stratégies de formation, d'information et de sensibilisation. 	<p>CSST</p> <p>Association des producteurs de théâtre privé (APTP)</p> <p>ADISQ</p> <p>Conseil québécois de la musique (CQM)</p> <p>En piste, Regroupement national des arts du cirque</p> <p>Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMQ)</p> <p>Regroupement québécois de la danse (RQD)</p> <p>Théâtres Associés inc. (TAI)</p> <p>Union des artistes (UDA)</p> <p>Comité permanent à la condition socioéconomique des artistes</p> <p>MCC</p> <p>Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes</p> <p>Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques (CQICTS)</p>	N/A	<p>Réalisation d'une étude exploratoire menée par l'IRSST visant à mieux circonscrire les enjeux de santé et de sécurité du travail dans le domaine des arts de la scène. Étude complétée : résultats disponibles sur le site de l'IRSST.</p> <p>Création d'un Comité « Plan d'action » chargé d'établir les priorités à la suite de l'analyse de risques.</p> <p>Production d'un guide de gestion en SST adapté aux métiers des arts de la scène diffusé dans le milieu au printemps 2009.</p>

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE. MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
		Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) Productions Jeun'Est Sollertia inc.		
Table de concertation sur le dépannage routier	À la suite de trois accidents mortels de conducteurs de dépanneuses, définir des procédures sécuritaires d'intervention sur les voies rapides et les faire connaître aux travailleurs, aux employeurs et aux différents intervenants (organisations et personnes) qui interagissent avec les conducteurs de dépanneuses.	CSST CAA-Québec MTQ SAAQ SQ ASP Autoprévention Centre de formation du transport routier de St-Jérôme CAMO-route	N/A	Un guide de prévention et des outils de sensibilisation ont été produits et diffusés. La Table de concertation a complété ses travaux. Un suivi est pris en charge par le comité paritaire chargé de la révision des normes réglementaires au sujet de la sécurité des travaux aux abords des voies publiques.
Comité interministériel sur l'harmonisation des activités destinées au réseau scolaire (MELS)	Consolidation des travaux des ministères et organismes participants avec le MELS en vue d'assurer une cohérence et une complémentarité de leurs activités avec le nouveau programme de formation de l'école québécoise. (Stratégie d'action jeunesse du Gouvernement du Québec)	MELS Revenu Québec OPC CSST MICC MSP MDEIE SAAQ MAPAQ DGEQ Kino-Québec MCC MRNFP	N/A	Consolidation des travaux des ministères et organismes participants avec le MELS; cohérence et complémentarité de leurs activités avec le nouveau programme de formation de l'école québécoise.

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE, MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
		CDP (Note : une démarche est en cours présentement visant à étendre la participation à d'autres ministères et organismes)		
Comité national pour la formation à la prévention des risques professionnels	<p>Selon l'entente administrative conclue entre le MELS et la CSST en vue d'améliorer l'intégration de la santé et de la sécurité du travail dans la formation professionnelle et technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer et proposer un plan annuel sur les axes suivants : <ul style="list-style-type: none"> · détermination des compétences en SST, · élaboration de matériel didactique, · formation des maîtres aux exigences de la SST, · échange d'expertise; - mettre en œuvre le plan d'action annuel. 	MELS CSST	N/A	<p>Mieux intégrer les compétences en SST dans la formation professionnelle et technique.</p> <p>Rapport annuel au 30 juin de chaque année à remettre au Ministre et au président de la CSST.</p>
Comité de la réglementation (politique du chrysotile)	En cours de définition.	MRNFP MSSS CSST	N/A	Responsable : MRNFP.
Sous-comité interministériel sur l'étude environnementale pour les enrobés bitumineux additionnés de fibres d'amiante	Commenter l'étude environnementale pour les enrobés bitumineux additionnés de fibres d'amiante.	IRSST MSSS CSST MENV MTQ MRNFP	N/A	Responsable : MRNFP.

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE, MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Sous-comité interministériel sur l'utilisation accrue (nouveaux usages)	Étudier les nouveaux usages possibles du chrysotile.	MSSS CSST MTQ MRNFP MAMR MDEIE	N/A	Responsable : MTQ
Comité interministériel sur le monoxyde de carbone et les explosifs	Déterminer des mesures préventives pour protéger le public et analyser la problématique d'un point de vue technique afin d'effectuer des recommandations.	MSP CSST MAMR MRNFP	N/A	Responsable : MSP
Comité sur la signalisation CSST-MTQ	Harmonisation des règles de signalisation	MTQ CSST	N/A	Responsable : MTQ
Comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction à la Table V du ministère des Transports	Élaborer et réviser la réglementation concernant la signalisation routière au Québec.	CSST MTQ	N/A	Transmettre les modifications amenées par le MTQ aux partenaires du comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction.
Comité interministériel sur la sécurité incendie	Vérifier la faisabilité d'un code provincial unique en sécurité-incendie et proposer des scénarios concernant l'élaboration et l'application de cette réglementation.	MSP RBQ MRNFP MAMR CSST	N/A	

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE. MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité de planification gouvernementale sur une éventuelle pandémie d'influenza	Coordonner et planifier les activités de prévention, de préparation et d'intervention en prévision d'une éventuelle pandémie d'influenza.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	
Comité interministériel du développement durable (CIDD)	<p>Promouvoir le développement durable au sein du gouvernement du Québec en favorisant la concertation et l'harmonisation des diverses interventions en cette matière ainsi que l'intégration des principes du développement durable dans les projets de politiques, de plans et de programmes gouvernementaux.</p> <p>Faciliter l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre et la révision de la stratégie de développement durable.</p> <p>Produire les états d'avancement périodiques jugés nécessaires et les rapports de mise en œuvre requis par la loi.</p> <p>Faciliter l'identification des indicateurs de développement durable.</p> <p>Coordonner à cette fin les groupes de travail et les consultations nécessaires.</p>	<p>MAMR MAPAQ MCE MCC MDDEP MDEIE MESS MFACF MRNF MSSS MTQ (Transports) MTQ (Tourisme) MSP BAPE OPC ISQ CSST</p>	N/A	Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de développement durable du Québec.

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE. MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Forum des gestionnaires en ressources financières	Promouvoir l'échange, le développement, la concertation et l'action dans le but d'améliorer la gestion des ressources financières des ministères et organismes du gouvernement du Québec	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	
Forum des directrices et directeurs en ressources humaines de la fonction publique du Québec	Promouvoir la concertation, l'échange et l'action dans le but de favoriser l'efficacité et l'efficience de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique du Québec	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	
Forum des gestionnaires en technologies de l'information	Promouvoir l'excellence dans la gestion des technologies de l'information au gouvernement du Québec, de favoriser l'échange, la concertation et le réseautage entre les membres eux-mêmes, les membres des autres forums de concertation et avec les organismes centraux ainsi que de soutenir le développement de ses membres.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	
Forum des gestionnaires en ressources matérielles	Promouvoir l'utilisation efficace et efficiente des ressources matérielles des ministères et organismes publics du Québec dans les secteurs de la gestion des approvisionnements, de la gestion immobilière, de la gestion des télécommunications, de la gestion des services auxiliaires et de la gestion des documents.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE. MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Organisation de la sécurité civile du Québec	L'Organisation de sécurité civile du Québec (OSCQ) réunit les coordonnateurs en sécurité civile de chaque ministère et organisme gouvernemental concerné. L'OSCQ planifie les mesures de sécurité civile à l'échelle nationale et, en cas de sinistre majeur, coordonne les opérations menées par chacun des responsables de mission selon le Plan national de sécurité civile (PNSC).	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	Responsable : Ministère de la Sécurité publique
Table québécoise sur la sécurité routière	Travaux menant à une proposition de la nouvelle politique gouvernementale visant à contribuer à l'amélioration du bilan routier par des actions concrètes.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec ainsi que les différents partenaires représentant les milieux municipal et policier et celui des usagers de la route.	N/A	Responsable : Ministère des Transports
Groupe sur la planification stratégique (GPS)	Permettre l'échange des meilleures pratiques en matière de planification stratégique et assurer une cohérence par rapport aux exigences des lois, des parlementaires et du Conseil du trésor. Promouvoir des idées communes pour influencer l'évolution du dossier de la planification stratégique pour l'ensemble des membres.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	5 réunions
Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme (GRAEP)	Permettre l'échange des meilleures pratiques en matière d'analyse et d'évaluation de programmes pour améliorer les prises de décisions. Promouvoir la formation continue dans ces domaines.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE. MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Réseau d'échange sur la mesure de la satisfaction de la clientèle du Centre d'expertise des grands organismes	Permettre l'échange des meilleures pratiques en matière d'évaluation de la satisfaction de la clientèle tout en étant proactif dans l'identification des approches novatrices dans un souci d'amélioration des services aux clients.	CSST/SAAQ/RRQ/RAMQ/CNT/ CARRA/SQC Responsable : Centre d'expertise des grands organismes	N/A	Dépôt du rapport "La mesure de la satisfaction et de la mobilisation du personnel au sein des grands organismes" au comité directeur du CEGO le 6 février 2009.
Groupe de travail sur l'étalonnage du Centre d'expertise des grands organismes	Déterminer les possibilités d'étalonnage entre les grands organismes sur la base de certains indicateurs dans le but de répondre aux demandes des parlementaires en matière de reddition de compte et établir une procédure d'échange d'information entre les grands organismes.	CSST/SAAQ/RRQ/RAMQ/CNT/ CARRA/SQC Responsable : Centre d'expertise des grands organismes	N/A	Dépôt du rapport "Comparabilité des grands organismes dans le cadre du rapport annuel de gestion" d'abord au comité directeur du CEGO le 8 décembre 2008 puis au Forum des présidents le 28 janvier 2009.
Assemblée des coordonnateurs aux affaires autochtones du gouvernement du Québec	Coordonner l'ensemble des activités gouvernementales en milieu autochtone.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	
Réseau interministériel de la condition féminine	Mise en œuvre de la Politique et du Plan d'action gouvernementale "Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait".	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE, MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité interministériel sur l'application de l'ADS (analyse différenciée selon les sexes)	Mise en œuvre de la Politique et du Plan d'action gouvernementale particulièrement sur l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	N/A	
Comité CSST-MSP-APSSAP-SAPSCQ pour la mise en œuvre du plan d'action de la CSST en matière de condition féminine	Promouvoir la prévention des lésions attribuables au travail dans des emplois non traditionnelles pour les femmes, dont celui d'agente des services correctionnels en milieu fermé (phase 1) et en milieu ouvert (phase 2) et la prise en charge par le milieu.	CSST Ministère de la sécurité publique Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur Administration provinciale Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec	N/A	
Comité APSAM - Services d'incendie du Québec – MELS pour la mise en œuvre du plan d'action de la CSST en matière de condition féminine	Promouvoir la prévention des lésions attribuables au travail dans des emplois non traditionnels pour les femmes, dont celui de pompière et la prise en charge par le milieu. Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes dans les mesures ou les interventions découlant du projet.	CSST Association sectorielle paritaire, Affaires municipales Services d'incendie du Québec Ministère de l'Éducation, du loisirs et du Sports	N/A	

41. LISTE DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU AVEC TOUT AUTRE PARTENAIRE. MANDAT, MEMBRES, BUDGET ET RÉSULTATS				
NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité CSST - direction régional de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean – ASSTSAS – MF pour la mise en œuvre du plan d'action de la CSST en matière de condition féminine	Éliminer à la source les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et des travailleuses dans les centres de la petite enfance. Favoriser la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail par le milieu, afin de prévenir les lésions professionnelles.	CSST Directions régionales du Québec et du Saguenay-Lac-St-Jean Association sectorielle paritaire, Affaires sociales Ministère de la famille	N/A	
Comité médico-administratif CSST-RAMQ	Discuter des enjeux de facturation des services médico-administratifs et des services médicaux, planifier des validations qui permettent de mieux appliquer les ententes conclues entre les fédérations de médecins et le MSSS et collaborer ou faire le suivi des enquêtes entreprises par la RAMQ relativement aux services dont elle demande le remboursement à la CSST	CSST, RAMQ	N/A	Meilleur suivi des cas de facturation ainsi qu'une meilleure gestion préventive par des validations informatisées.
Réseau d'échange interministériel	Maintenir les réseaux d'échanges avec les autres organismes partageant les mêmes préoccupations en matière de services médicaux	CSST, RRQ, SAAQ, RAMQ, MSSS et BEM (à titre d'invités)	N/A	Échanges sur les meilleures pratiques en matière de formation et de sensibilisation des médecins traitants
Comité CSST-Commission des Droits de la Personnes et des Droits de la Jeunesse pour la couverture des travailleurs domestiques	Travaux visant à permettre la couverture automatique des travailleurs domestiques à la LATMP comme c'est le cas notamment en Ontario.	CSST CDPDJ	N/A	

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

42. ÉVOLUTION PAR ANNÉE, DEPUIS 2001-2002, DE LA VALEUR DES DÉPENSES NON IMPUTÉES À UN EMPLOYEUR ET ÉVOLUTION DE LA PART DE CES DÉPENSES DANS LES DÉPENSES TOTALES DE LA CSST

Pour les années de lésion 2001 et plus, les coûts d'indemnisation non imputés à des dossiers d'employeurs sont estimés à environ 25 % des coûts totaux. Depuis le milieu des années 1990, ce pourcentage a presque doublé.

Étant donné que les besoins financiers à financer selon le risque représentent 1 790,2 M\$ dans la tarification de 2009 et correspondent à un taux de 1,62 \$ du 100 \$ de masse salariale cotisable, la part relative aux coûts non imputés représente un montant de 447,6 M\$ et correspond à un taux de 0,41 \$.

Source : Direction de l'actuariat et de l'expertise en financement – Mars 2009

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

43. ÉVOLUTION DES TRAVAUX CONCERNANT UNE MODIFICATION DE LA MÉTHODE DE FINANCEMENT DU FONDS GÉNÉRAL

La CSST n'a pas effectué de travaux relativement à ce sujet.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

44. LISTE DES MÉDECINS ÉVALUATEURS APPROUVÉE EN VERTU DE L'ARTICLE 205 DE LA LOI SUR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES. LISTE DES MÉDECINS AYANT PRODUIT UNE ÉVALUATION SANS FAIRE PARTIE DE LA LISTE APPROUVÉE EN VERTU DE L'ARTICLE 205 DE LA LATMP

LISTE DES MÉDECINS ÉVALUATEURS APPROUVÉE EN VERTU DE L'ARTICLE 205 DE LA LATMP.

Abel, Sylvain	Béland, Louis	Blanchette, Pierre
Abinader, Naji	Bélangier, Daniel	Blanchet, Bernard-Claude
Adam, Robert	Bélangier, Guy	Blanchet, Florent
Ait Bentaleb, Lahcen	Bélangier, Louis-R.	Blanchet, Michel
Alain, Pierre	Bélangier, Michèle	Blondeau, Pierre
Allard, Sylvain	Bélangier, Raphaël	Blondin, Claude
Alvaro, Emanuel	Bellefeuille, François	Blouin, André
Antoniadès, Marc	Bellemare, Louis	Blouin, Serge
Apollon, Guy-Claude	Bellemare, Patrick	Boileau, Robert
Archambault, Claude	Belzile, Sylvain	Boisvert, Pierre J.
Arsenault, Lorne	Benaroch, Thierry	Bois, Alain
Attia-Galand, Samia	Bensimon, Éric	Boivin, Éric
Attig, Ezzedine	Bergeron, Benoît	Boivin, Jules
Aubé, Fernand	Bergeron, Dan	Bolduc, Gaston
Audet, Alain	Bergeron, Gérald	Bonin, Michel
Auger, Édouard	Bergeron, Jean-Victor	Bonin, Richard
Auger, Pierre	Bergeron, Réjean	Bottino, Liliane
Auger, Pierre	Bergeron, Yves	Bouchard, Denyse
Babin, Alain	Berger, Blandine	Bouchard, Jacques
Backman, Howard	Bergevin, Mona	Bouchard, Jean
Baillargeon, David	Bergman, Harold W.	Bouchard, Rémi
Balg, Frédéric	Bernard, Sandra	Bouček, Belkacem
Baril, Céline	Bernier, Jean-Pierre	Boucher, Marie-Carole
Barrette, Louis-René	Bernier, Michel	Boucher, Serge
Basile, Fadi	Berthiaume, Jean-Pierre	Boudreault, Pascal
Baulne, Ginette	Bertrand, René	Bougie, Liette
Bazinet, Brigitte	Bertrand, Robert A.	Boulet, Daniel
Beaudoin, Jacques	Besner, André	Bourassa, Claude
Beaudoin, Nicole	Besner, Louis	Bourbeau, Guy
Beaudry, Jacques	Biard, Wanda	Bourbonnais, Josée
Beaulieu, Jacques	Bigué, Alain	Bourdeau, Francine
Beaulieu, Rock	Bilefsky, Ralph	Bourgouin, Daniel
Beaupré, André	Bilodeau, Denis	Bouthillier, Claude
Beauregard, Édith	Bilodeau, Gilles	Boutin, Guy
Beauregard, Hugues	Bissonnette, Marc	Brahm, Evan J.
Becklake-Mc Gregor, Margaret	Blackburn, Robert	Brassard, Serge
Bédard, Robert	Blain, Jean-Gilles	Brault, Catherine
Bégin, Jean-François	Blanchard, Angèle	Brault, Yves
Bégin, Simon	Blanchette, David	Brochu, Pierre
Behar, Natan	Blanchette, Michel-Henri	Bruneau, Luc

Brunet, Robert	Côté, Léonard	Deziel, Nancy
Bultz, Gérald	Côté, Louis	Dhuyser, Thierry Louis
Bureau, Nathalie	Côté, Luc	Dimitry, Raouf
Cabana, François	Côté, Mario	Dionne, Jean-Yves
Cajal, Stefan	Côté, Sarto	Dionne, Julien
Cantin, Marie-Andrée	Côté, Serge	Dionne, Lise
Cantin, Simon	Coupal, Gérald	Dionne, Patrice
Carmel, Michel	Courcelles, Natasha	Dionne, Renée
Caron, Clément	Cournoyer, Guy	Dolman, Barry
Caron, Jacques	Couture, Christian	Donnelly, James
Caron, Patricia-Anne	Couture, France	Donohue, William B.
Carrière, Jacques	Couture, Jacques A.	Dorion, Michel
Carrier, Serge	Couturier, Marc	Drolet, Richard
Carrier, Steven	Coutu, Benoît	Drouin, Patrice
Casaubon, Jean-Noël	Coutu, Ginette	Du Tremblay, Pierre
Cauchois, Emmanuel	Crépeau, François	Dubé, Christian
Cervantes, Pablo	Curnew, George	Dubé, Lucie
Chabot, Denys	Cyr, Jacques	Dubé, Madeleine
Chagnon, Françoise	Dafniotis, Olga	Dubois, Claude
Chamberland, André	Dahan, Philippe	Duchaine, Claude
Chamberland, Gilles	Dahan, Thierry H.M.	Duchastel, Yves
Champagne, Michel	Daigle, Michel	Dudon, Emmanuelle
Chan, Paul	Dakermadjji, Albert	Dufour, Claude
Charbonneau, Bruno	Dalati, Jacques	Dufour, Georges
Charbonneau, Manon	Dandavino, Raymond	Dufour, Gérald
Charest, Chantal	Daniel, Josée	Dufour, Jean-Jacques
Charest, Michel-F.	Danis, Marie-Claude	Dufresne, Diane
Charles, Yolande	Dauphin, Marc	Dufresne, Lise
Chartrand, Marie	De Blois, Michel	Dufresne, Marc G.
Châteauneuf, Paul	De Montigny, Sylvain	Dugas, Mario
Ciaburro, Hugo	Deblois, Jacques	Dugré, Yves
Cigna, Antoni	Décarie, Paul R.	Duguay, Marie-France
Clairoux, Marc Ivanhoe	Deeb, George E.	Duguay, Pierre
Claveau, Jacques	Dehaut, Pierre	Duhaime, Morris
Clermont, Pierre-André	Delisle, Marie-Claude	Dumas, Bruno
Cloutier, Daniel	Delisle, Richard R.	Dumas, Guy
Cloutier, Diane	Demalsy, Jean-Claude	Dumont, Alain
Cloutier, Jean-Marie	Demers, Georges	Dumont, Guillaume
Cohen, Albert	Des Marchais, Jacques E.	Dunberry, Michel
Cohen, Jack	Des Roches, Renée	Dupéré, Pierre
Comtois, André	Desautels, Charles	Dupras, Éric
Comtois, Pierre	Descary, Pierre	Dupuis, Pierre R.
Coopersmith, Henry	Deschenes, Jean	Duquette, Maurice
Corbin, Serge	Desjardins, Alain	Durr, Dory
Corcus, Jacques	Desjardins, André	Eappen, Roy
Cordahi, Ghassan	Desjardins, Elyse	Elfassy, Bernard
Coriaty, Paul Farid	Desjardins, Gilles	Erdan, Jeff
Cormier, Ghislain	Desjardins, Jean-Pierre	Ernst, Pierre-Paul
Cormier, Yvon	Deslongchamps, Pierre-Marc	Ethier, Jacques
Cosio, Manuel G.	Desmeules, Paul	Fadlallah, Hussein
Côté, Alain S.	Desnoyers, Jacques	Farah, Majdeline
Côté, André	Desrosiers, Martin	Farmer, Carl
Côté, Isabelle	Dessureault, Jean	Fassier, François
Côté, Jean-Paul	Dextradeur, Gilles	Favreau, Marc Bryan

Fecteau, Marc	Gendron, Tina-Louise	Hébert, Élizabéth
Feldman-Keeb, Gloria	Genest, Sylvain	Hébert, Georges P.
Ferland, André	Germain, Hugues	Hébert, Jocelyn
Ferland, Luc	Germain, Lesly	Hébert, Josiane
Ferland, Rénald	Germain, Michel-M.	Héron, Timothy A.
Ferland, Yves	Germain, Paul	Herrera-Correa, José-Raymond
Ferron, Pierre	Gervais, André J.G.	Hétu, André
Ferron, Serge	Gervais, Pierre-Bernard	Hillel, Jean
Filiatrault, Marc	Ghosn, Pierre B.	Honos, George N.
Fleury, Dominique	Giasson, Carl jr.	Hould, Raymond
Fontaine, Jean-Yves	Giguère, Michel	Houle, Francine
Forget, Guy	Giguère, Paul	Hudon, Claude
Fournier, André	Gilbert, André	Hudon, Marie-Chantal
Fournier, Gaétane	Girard, Isabelle	Hyacinthe, J.-Michel Frantz
Fournier, Marc	Girard, Lynne	Isler, Marc
Fradet, Gaétan	Girouard, Michèle	Jacquemin, Paul-J.
Fradet, Jean-François	Giroux, Lyne	Janelle, France
Francoeur, Jacques	Giroux, Mario	Jarry, Francine
Frappier, Jean-Yves	Goburdhun, Yusuf	Jean-Francois, Rita
Fraser, Richard S.	Godin, Claude	Jobin, Gilles
Freedman, Arthur N.	Godin, Louis	Jobin, Serge
Frenette, Charles	Gosselin, Denis	Jodoin, Marcel
Gagné, Marie	Gosselin, Jean-Yves	Jodoin, Richard R.
Gagnon, François	Gosselin, Marie	Joly, Jean-Gil
Gagnon, Marc	Goulet, Jacques	Joncas, Jean-Francois
Gagnon, Normand B.	Goulet, Jean-Paul	Jones, William
Gagnon, Pierre	Goulet, Marc	Joyal, Gabriel
Gagnon, Roch	Gourdeau, Pierre	Kalash, Joseph
Gagnon, Rodrigue	Gravel, Céline	Kerner, Martin
Gagnon, Serge Richard	Gravel, Charles	Kerwin, Larkin
Gaillard, Félix	Gravel, Jean-François	Kinnard, Patrick
Gamache, André	Gravel, Luc	Kiwan, Emile
Gans, Mark S.	Grégoire, Danielle	Korban, Nadim
Gariépy, Jacques	Grégoire, Jacques	Kornacki, Joseph
Garneau, Jacques	Grenier, Claude	Kouncar, Nathalie
Garneau, Pierre	Grenier, Jean-Paul	Kuzmarov, Irwin
Gaspard, Antoine	Grenon, Gérard	L'Eriger, Diane
Gaspard, Henry Servantes	Grimard, Guy	L'Heureux, Christian
Gaudette, Danyelle	Gruber, James	La Haye, Bruno
Gaudreault, Gaétan	Guay, Francine	La Rose, Denis
Gaudreault, Gilles	Guay, Stéphane	Labbé, Caroline
Gaudreault, Lynn	Guertin, Charles	Laberge, Francis
Gauthier, François	Guèvremont, Pierre	Laberge, Pierre
Gauthier, Gilles	Guillemette, Daniel	Labrecque, Manon
Gauthier, Marie-Sophie	Guimond-Simard, Sébastien	Lacasse, Bernard
Gauthier, Michel	Haddad, Jacob Philip	Lachapelle, Jacques
Gauthier, Michel J.	Haikal, Youssef	Lacharité, Sophie
Gauthier, Pierre	Hallé, Denis	Ladouceur, Denis
Gauthier, Raynald	Hamati, Michel	Laflamme, Denis
Gauthier, Serge	Hamel, Jean-Yves	Laflamme, Yves
Gauthier, Yvan	Hamel, Nathalie	Lafleur, Paul-André
Gauvin, Pierre	Hardy, Jules	Lafontaine, Edwin Richard
Gélinas, Denis	Harris, Patrick	Lafontaine, Marie-Claude
Gendron, Louise	Harvey, Michel	Laforge, Jacques

Laforte, Sylvain	Lavoie, Pauline	Mansour, Nabil
Lafrenière, Chantal	Lavoie, Suzanne	Marceau, Danièle
Lagacé, Réal	Le Bire, François	Marchand, Céline
Laganière, Michel	Le Bouthillier, Guy	Marien, Robert J.
Lahoud, Salim	Le Garignon, Daniel	Marinier, Pascale
Lalancette, Christian	Leblanc, Jean-Paul-M.	Marion, André
Lalande, Hélène	Leblanc, Jean-Pierre	Marquis, François
Lalanne, Marie	Leblond, Christian	Martel, Alain
Lalonde, Jean-Louis	Leclair, Normand	Martin, Claude
Lalonde, Richard	Leclerc, Jacques-E.	Martin, Daniel
Lamarche, Claude	Leclerc, Robert	Martin, Michel
Lamarre, Claude	Lecours, René	Martin, Pierre
Lamarre, Hans	Lecours, Richard	Martin, Richard R.
Lamoureux, Gilles G.	Lecours, Serge	Masmarti, Diego
Landry, Diane	Lee, France	Massac, Charles-Henri
Landry, Ivan	Lefebvre, François	Massey, Ephraim
Landry, Pierre-Eric	Lefort, Pierre	Masse, Jean-François
Landry, René Guy	Legault, Louis	Massé, Nicholas
Landry, Yves	Legault, Michel	Mastropasqua, Bruno
Langis, Denis	Legendre, Pierre	Matar, Nadim
Langlois, Gaétan	Lemay, Gérard	Mathieu, André
Langlois, Serge	Lemay, Guy	Mauriello, Vincent
Langlois, Yves	Lemiere, Catherine	Mayrand, François
Lanoue, David Peter	Lemieux, Jean	Mazur, Nathalie
Laperrière, René	Lemieux, Rémy	Mehio, Ziad
Lapierre, Nicole	Lemlin, Pierre	Menzies, Richard Ian
Laplante, Bruno T.	Léouffre, Pierre Jean	Mercier, Denis
Laplante, Johanne	Lepage, Denis	Mercier, Pierre
Laplante, Martin	Lepage, Jacques	Mercier, Simon
Lapointe, Richard	Lepage, Micheline	Messier, Mario
Laprise, Marcel	Lépine, Jean-Marc	Messier, Michel J.
Larivée, Jacinthe	Leroux, Jean-François	Michaud, Langis
Larivée, Pierre	Leroux, Michel	Michaud, Roger
Larochelle, Pascale	Lesage, Alain	Michel, René Pierre
Laroche, Gilles P.	Lesage, Jacques	Milot, Martin
Laroche, Léandre	Lespérance, François	Mishkin, Seymour
Larocque, Jean	Lessard, M. Lucie	Moïse, Paul
Larose, Pierre	Lessard, Pierre	Moïse, Paul
Larouche, André	Létourneau, Jean-Marie	Monette, André
Latendresse, Kim	Lévesque, Daniel	Monette, Luc
Latour, Marc-André	Lévis, Chantal	Mongeon Ferland, Suzanne
Latreille, Jean-Marie	Liandier, Frédéric	Montplaisir, Jacques
Laurion, Marcel	Lichtblau, Éthan	Morand, Claudine
Lauzon, Ghyslain	Loranger, Christian	Morand, Marcel
Lavallée, Jean-Noël	Lussier, Pauline	Morcos, Roger
Lavallée, Pierre	Maisonneuve, Hélène	Morin, André-J
Lavallée, Pierre	Major, Pierre	Morin, Christian
Lavallée, Rosanne	Maleki, Mohammad	Morin, Clément
Lavigne, Gilles	Malenfant, Claude	Morin, Josée
Lavigne, Martin	Malouin, Georges H.	Morin, Michel
Lavigne, Patrick	Malo, Jacques	Morin, Pascal
Laviolette, Michel	Malo, Jean-Luc	Morissette, Guy
Lavoie, André	Malo, Michel	Morissette, Louis
Lavoie, Ginette	Maltais, Paula	Morisse, Bénédicte

Morrisette, Yvon	Parent, René	Renaud, Eric
Morris, Brian	Paré, Pierre	Renaud, Paul-Emile
Moryoussef, Géraldine	Paré, Rodolphe	Renaud, Ronald
Moufarrege, Richard	Parizeau, Bernard	Renaud, Sylvain
Moukheiber, Alain	Parker, Wendy	Rheault, Louis-Serge
Munger, André	Passerini, Louise	Rheault, Michel
Munger, Mario	Pasternac, André	Ricard, Paul
Murphy, Johanne	Payant, Lise	Ricard, Stéphane
Murray, Gilles	Payeur, Richard	Richard, Pierre
Murray, Jacques	Pehr, Kevin	Richer, Marc
Mutch, David Orton	Pellemans, Wilhelm B.	Ringuet, Serge
Nadeau, Claude	Pelletier, Clarence	Rivard, Jean-Yves
Nadeau, Georges	Pelletier, Marcel	Rivas, José A.
Nadeau, Jean-Claude	Pelletier, Pierre	Rivest, Gaston
Nadeau, Mario	Peloquin, Jean	Roberge, Céline
Nadeau, Paul-O.	Pépin, Joan	Roberge, Claude
Nadeau, Réginald	Pépin, Marie-Josée	Roberge, Guy
Nault, Théodore	Perreault, André	Roberge, Jacques
Negrete, Juan Carlos	Perreault, Gilles	Robert, Louis
Neilson, Claude	Perreault, Jean	Robichaud, Michel
Neveu, Alain	Perreault, René	Robitaille, Nancy-Michelle
Newman, Nicholas Michael	Perrier, Paul	Rochette, Denis
Ngo, Hien-Hanh	Perron, Odette	Rosman, Michael
Nguyen, Michel	Picard, Jean-Marc	Rouillard, Gervais
Nguyen, Ngoc Bich Thuy	Picher, François	Rouillard, Pierre
Nguyen, Tuan Khoan	Piché, Jacques	Rouleau, Claude
Nica-Danes, Doina	Piette, Christian	Rouleau, Michel
Nicholson, Lynda	Pigeon, Marcel	Rouleau, Yves
Nicolaidis, Stephen	Pinero-Medina, Francisco	Rousseau, Danièle
Nobecourt, Philippe	Plante, Denis	Rousseau, Jean
Noiseux, Pierre-Paul	Planté, François	Roussel, Denis
Nootens, Jean-Vincent	Poitras, Benoit	Roux, Alain
Normandeau, Éric	Poitras, Luc	Roux, Louise
Normand, Gilbert	Pomerleau, Louis	Roux, Michel
Nowakowski, Christophe	Porlier, Jean-Paul	Royer, Isabelle
Orfali, Charles	Potvin, Claude	Royer, Maurice
Osterman, John	Potvin, Jacques	Roy, Alain
Ostiguy, Gaston L.	Poulin, Mark	Roy, André
Otis, Steeve	Poulin, Yves	Roy, Ariane
Ouellet, Daniel	Pouliot, Denis	Roy, Guy
Ouellet, Denis	Presser, Baldomero	Roy, Jean-François
Ouellet, Ronald	Primeau, Jean-François	Roy, Jean-Yves
Owen, David	Proteau, Gylaine	Roy, Louis-Jean
Papadopoulos, Platon	Proulx, Claude	Roy, Mathieu
Papineau, Louise	Proulx, Jean-Claude	Roy, Paul-Emile
Paquette, Guy	Proulx, Mathieu	Roy, Réginald
Paquet, Guy	Provencher, Annie	Roy, Roger
Paquet, Julien	Prud'homme, Michel	Ruel, Paul
Paquin, Benoît	Quesnel, Johanne	Saad, Fred
Paquin, Yvon G.	Quiniou, Alain	Sabe-Affaki, Georges
Paradis, Isabelle	Racine, François	Saïdi, Kaveh
Paradis, Jean-Benoît	Rancourt, Claude	Saint-Pierre, Raymond
Parenteau, Pierre	Ranger, Pierre	Salem, Jacques
Parent, François	Raymond Tremblay, Danielle	Sales, Karl

Samson, Jacques	Therrien, Caroline
Saucier, Claude	Therrien, Nathalie
Savard, Roger	Thibaudeau, Robert
Savard, Valérie	Thiffault, Gilbert
Savary, Paul	Thiffeault, Line
Schwarz, Jorge	Tittlit, Jean-Ricardo
Séguin, Bernard	Tohmé, Serge
Séguin, Robert J.	Tosti, Roberto
Senikas, André	Toueg, Jacques
Sestier, François	Tougas, Johanne
Sévigny, Bernard	Toupin, Jacques
Shields, Claude	Tourigny, Richard
Shriqui, Christian L.	Tran Van, Bernard
Sidani, Paul	Tremblay, Chantal
Sidani, Zouhair	Tremblay, Gérard
Simard, Marcel	Tremblay, Gilles
Simard, Normand	Tremblay, Gilles R.
Simard, Raymond	Tremblay, Hector
Sirois, Alain	Tremblay, Roland R.
Sirois, Bertrand	Trempe-Gourdeau, Suzanne
Smith, Gaétan	Trempe, Normand
Soucy, François-Claude	Trudeau, Louise
Spector, Bernard	Trudel, Jacques
Spénard, Jean-Raymond	Trudel, Louis
St-André, Élise	Turcotte, Camille
St-Arnaud, France	Turcotte, François
St-Cyr, Michel	Turcotte, Lucie
St-Pierre, Marc	Turcotte, Normand
St-Pierre, Sylvain	Turcot, Marcel
St-Vil, Dickens	Turmel, Yvan
Stanciu, Constantin	Vachon, Jean-François
Starra, Ronald	Vachon, Pierre
Ste-Marie, Pierre	Vachon, Régis
Sullivan, James Duhamel	Vaillancourt, Yvon
Sutton, John R.	Vallée, Denis
Szikman, Henry	Vallée, Louise
Szoke, Imre	Varin, Jean
Taché, Richard H.	Veilleux, Roger
Tadros, Chérif	Verrec, Allen
Talbot, Michel N.	Verret, Simon
Talbot, Paul	Vézina, Jean
Tanzer, Michael	Vibien, Anne
Tarantino, Léopold	Wagner, Daniel
Tardif, Jacques	Wallot, Hubert
Tchang, Jean-Pierre	Williams, H. Bruce
Terjanian, Léna	Wilson, François
Tessier, Yves	Zadorozny, Oleg
Tétreau, Louis	Zaharia, Marian
Thabet, Michel	
Théberge, Josée	
Thériault, Claude	
Thériault, Denise	
Thériault, Raymond	
Therrien, Brigitte	

44. LISTE DES MÉDECINS AYANT PRODUIT UNE ÉVALUATION SANS FAIRE PARTIE DE LA LISTE APPROUVÉE EN VERTU DE L'ARTICLE 205 DE LA LATMP

Le médecin désigné : un médecin indépendant de la CSST

Le médecin désigné est un médecin indépendant de la CSST inscrit sur la liste des professionnels de la santé déposée annuellement au conseil d'administration paritaire de la CSST. Il agit dans le cadre précis des questions objectives posées par la CSST au moyen du formulaire *Demande d'examen et suivi*. Les honoraires du médecin désigné par la CSST sont payés par la Régie de l'assurance maladie du Québec, puis remboursés par la CSST. En ce qui concerne les médecins non participants, ils facturent directement leurs honoraires à la CSST selon les tarifs prévus à l'entente.

Aucune expertise n'est demandée par la CSST à des médecins qui ne seraient pas sur la liste déposée annuellement au conseil d'administration.